



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU 13 SEPTEMBRE 2023  
PV N. 4

**PRESIDENT**: M. Marc GIRAUD.

**PRESENTS**: M. Frédéric TALABOT – M. Marc LATOUR.

\*\*\*\*\*

Toutes les décisions publiées dans ce procès-verbal tiennent lieu de notifications officielles aux clubs. Elles sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District de la Haute-Vienne dans les conditions de délai – 7 jours à partir du lendemain de la notification du présent procès-verbal – et conformément aux dispositions de l'article 30 des RG de la LFNA dans le cadre des articles 188 et 190 des RG de la FFF.

## **Changements d'horaires du championnat D1**

Suite à la demande de la Mairie de Saint-Junien et pour des raisons d'économies d'énergie, plusieurs journées seront décalées du samedi 20h00 au dimanche 15h00 pour les matchs à domicile de l'A.S Saint-Junien :

- Journée 8 : réception d'Ambazac AS, aura lieu le dimanche 19/11/2023 à 15h00.
- Journée 10 : réception du Vigenal FC Limoges, aura lieu le dimanche 10/12/2023 à 15h00.
- Journée 11 : réception de Verneuil s/Vienne, aura lieu le dimanche 14/01/2024 à 15h00.
- Journée 13 : réception de Eymoutiers, aura lieu le dimanche 04/02/2024 à 15h00.
- Journée 17 : réception de Compreignac USA, aura lieu le dimanche 24/03/2024 à 15h00.



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

## Challenge des réserves

1°) Après réception des mails tardifs, de J.S Lafarge et de l'U.S la Bastide, ces 2 équipes ont été engagées en Challenge des réserves.

2°) Changement d'horaire pour le match n° 27085870 du Challenge des réserves poule B, suite à l'accord des 2 clubs, le match Saint-Priest ss/Aixe FC 2 – Ambazac AS 2, initialement prévu le 17/09/2023 à 15h00, se déroulera le 17/09/2023 à 12h30.

## Forfaits

Suite au mail du club de l'A.C KURDES nous demandant le forfait de ces 2 équipes sur leurs 1<sup>ères</sup> journées de championnat, à savoir :

- Equipe 1 évoluant, en D3 poule C, match n° 26311460 (Sauviat - AC Kurdes 1), étant prévu le 10/09/2023 à 15h00, à Sauviat. Victoire par forfait de l'équipe de FC Sauviat (3-0), l'équipe de l'AC Kurdes 1 étant battu avec pénalité (-1pt).
- Equipe 2 évoluant, en D4 poule B, match n° 26236271 (C.A Saint-Victurnien 2 – AC Kurdes 2), étant prévu le 10/09/2023 à 15h00, à Saint-Victurnien. Victoire par forfait de l'équipe de CA St Victurnien 2 (3-0), l'équipe de l'AC Kurdes 2 étant battu avec pénalité (-1pt).



# POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Du fait de ces 2 forfaits, le club de l'AC Kurdes se verra facturer une amende de 48 € par équipe ayant fait forfait, à savoir un total de 96 €.

## Reports de rencontres

Suite au mail de l'A.S Aixoise, la mairie d'Aixe sur Vienne a pris un arrêté municipal pour les journées du 09 et 10 Septembre 2023. Les rencontres prévues à ces dates seront remises à une date ultérieure.

**Le Président**

Marc GIRAUD

**Le Secrétaire de séance,**

Frédéric TALABOT

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI